

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BULLETIN Juin 2018

Dans ce numéro

1. Nouveau projet
2. En arbitrage
3. L'équité salariale dans la presse
4. À vos portes
5. Bienvenue à l'équipe !

1. Nouveau projet

Nous avons obtenu du financement de Condition féminine Canada pour un nouveau projet de trois ans intitulé **Valoriser la prestation de soins communautaires**, qui a débuté en avril 2018. Ses objectifs pourraient se résumer à **évaluer**, **éduquer** et **revendiquer**. Pour les atteindre, la Coalition comptera sur les partenaires suivants à différentes phases du projet : le **SCFP-NB**, la **Coalition des services à la personne du Nouveau-Brunswick** et la **Direction de l'égalité des femmes**.

2. En arbitrage

Félicitations à la section **locale 1866** du SCFP (Travail sécuritaire NB) qui vient de remporter une victoire pour ses membres ! Le SCFP et Travail sécuritaire NB avaient porté en arbitrage une dispute concernant la **Loi de 2009 sur l'équité salariale**. L'arbitre a tranché en faveur du SCFP et déterminé que la comparaison des emplois à prédominance féminine pouvait se faire avec tous les emplois à prédominance masculine chez le même employeur, qu'ils soient syndiqués ou non, et ce, peu importe si les emplois à prédominance féminine sont eux-mêmes syndiqués.

« La loi sur l'équité salariale a été universellement définie comme une loi sur les droits de la personne. La Loi de 2009 doit être interprétée, si cela est raisonnablement possible, pour remédier à l'inégalité qu'elle était censée corriger. »

En effet, puisque la loi est considérée comme une loi sur les droits de la personne, elle doit être interprétée de façon libérale. Cette **décision** peut avoir de vastes implications lors du choix d'un comparateur masculin pour une évaluation de l'équité salariale à l'avenir.

3. L'équité salariale dans la presse

Pourquoi les emplois à prédominance masculine sont-ils toujours plus valorisés que les emplois féminins en 2018? Notre étudiante stagiaire, Marie-Josée LeBlanc, **raconte** comment elle a travaillé deux fois plus fort comme travailleuse de soutien résidentiel pour la moitié du salaire qu'elle gagnait comme agente correctionnelle.

4. À vos portes

C'est l'été, la chaleur arrive... et les candidats et candidates politiques sont à nos portes! Dites-leur que vous garderez un œil sur la position de leur parti à propos d'une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé lors des prochaines élections. Et que vous voterez en conséquence !

5. Bienvenue à l'équipe !

Le bureau de la Coalition est plein à craquer cet été. Nous étions heureuses d'accueillir Marie-Josée LeBlanc, étudiante de l'Université de Moncton en criminologie avec mineure en sociologie, comme stagiaire de mai à juillet.

Nous avons la chance de revoir des visages familiers pour l'été. Catherine Roy-Comeau, étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université de Moncton, revient pour un deuxième été. Marie-Pier Albert, étudiante de travail social, et Émilie Savoie-Légère, étudiante de criminologie et psychologie à l'Université de Moncton, reviennent après avoir effectué leur stage avec nous au cours de la dernière année universitaire.